



# Dossier de labellisation

## «Ecole Départementale d'Arbitrage»

Groupement sportif :

**Dossier à remplir et à retourner avant le 01 mars 2012:**



Comité Départemental de Basket du Maine et Loire  
BP 30311

49003 ANGERS CEDEX 01

Tél: 02.41.47.56.47 / Fax: 02.41.47.06.60

Email: [basket.cd49@wanadoo.fr](mailto:basket.cd49@wanadoo.fr)

Site: [www.basketball49.com](http://www.basketball49.com)

### **Qu'est-ce que le label « Ecole Départementale d'Arbitrage » ?**

Le label récompense un groupement sportif qui crée un **terrain favorable pour l'accompagnement vers l'arbitrage officiel** en son sein.

**Le label ne récompense pas la qualité des arbitres du groupement sportif.**

Le **réfèrent arbitrage du groupement sportif** est chargé d'**animer** un groupe de personnes pour atteindre l'objectif ci-dessus en répondant aux différents points du cahier des charges.

Le label est composé de 3 niveaux : sifflet de bronze, sifflet d'argent et sifflet d'or.



## **Participations aux actions d'initiation à l'arbitrage :**

Organisées par le Comité du Maine et Loire Oui  Non

Organisées en interne dans le groupement sportif Oui  Non

Catégories					
Nombre de participants					
Dates du stage Nombre d'heures					
Encadrement					
Qualité					
Lieu					

## **II- CONDITIONS REQUISES POUR LE SIFFLET D'ARGENT**

### **L'arbitrage et la communication**

Photos des officiels du groupement sportif : Oui  Non

Tableau à jour des déplacements des officiels : Oui  Non

Affichage supports Comité : Oui  Non

Autres affichages à préciser : \_\_\_\_\_

### **L'arbitrage et la table de marque**

Le groupement sportif organise-t-il une formation de tenue de table de marque ? Oui  Non

Si Oui

Date et lieu de cette formation : \_\_\_\_\_

Nombre de participants : \_\_\_\_\_

Publics présents (jeunes, parents de joueurs ...) : \_\_\_\_\_

### **L'arbitrage et la fête du mini-basket**

Nombre de jeunes du groupement sportif participant à l'arbitrage de la fête du mini-basket : \_\_\_\_\_

## **III- CONDITIONS REQUISES POUR LE SIFFLET D'OR**

### **L'arbitrage et le fair-play**

Le groupement sportif mène-t-il une action en faveur du fair-play ? Oui  Non

Quelle est cette action ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Joindre fiche action, photos, articles de journaux, cassettes vidéo, CD.....

### **L'arbitrage et la conformité au statut**

Le groupement sportif est-il en conformité avec la charte de l'Arbitrage ? Oui  Non

Le groupement sportif a-t-il un formateur d'arbitre validé par la FFBB ? Oui  Non

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ARBITRAGE DANS LE GROUPEMENT SPORTIF****Le(s) formateur(s) d'arbitres du groupement sportif :**

Nom			
Prénom			
Adresse			
e-mail			
Année de validation par la FFBB			

**Les arbitres et OTM du groupement sportif :**

Nom					
Prénom					
Fonction					
Adresse					
e-mail					

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature du -de la Président -e et cachet du groupement sportif :

Avis de la CDAMC

 Favorable pour le sifflet \_\_\_\_\_**Cachet du Comité** Défavorable pour le sifflet \_\_\_\_\_

Remarques :

---

---

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Président de la CDAMC

Présidente du Comité  
Roselyne BIENVENU